

---

*La Déclaration annuelle du Directeur général paraît vers la fin de chaque année ; l'auteur y met en lumière les grands thèmes et moments de l'année écoulée, ainsi que les grandes questions de l'avenir. Les perspectives d'action du Canada et ses intérêts dans les divers contextes forment le fondement de la Déclaration et des prévisions y étant formulées.*

*La Déclaration est l'oeuvre du Directeur général et il en assume seul la responsabilité. Pour la rédiger, il a énormément compté sur les conseils et le soutien du personnel de l'Institut, qu'il remercie sincèrement. Il tient à remercier d'une façon particulière Madame Nancy Gordon, pour son aide et ses conseils judicieux en matière de rédaction.*

*Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales*

*360, rue Albert , bureau 900*

*Ottawa (Ontario)*

*Canada, K1R 7X7*

*Téléphone : 613-990-1593*

*Télécopieur : 613-563-0894*